Lextenso
Annonces & Formalités

Petites affiches
Gazette du Palais
Quotidien Juridique
Les Affiches Versaillaises

La Loi
Odal
Oplec

Justificatif de parution

Justificatif généré le 11/07/2024

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 11/07/2024
Département : (75) Paris (75)
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/746177
N° d'annonce : 746177

Shippeo

Société par actions simplifiée au capital de 359.407,70 €

Siège social : 60-62 rue d'Hauteville 75010 PARIS

801 689 415 R.C.S. Paris

Suivant procès-verbal en date du 1er juillet 2024, le Président a constaté l'augmentation de capital d'un montant nominal de 363,20€ pour le porter de 359.407,70€ à 359.770,90€.

Les Statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera portée au RCS de Paris.

Pour avis.

Vérifier la validité de l'annonce
Code de vérification : aeSV2kITi
https://digitalisation.actulegales.fr/#aeSV2kITi

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)